



question pour pension alimentaire

Par **mabelle12**, le **01/11/2011 à 19:06**

bonjour,
j aimerais vous posée une question
j ai 37 ans et mon père nous a abandonné moi et ma maman qd j etais tout bébé ,je l ai vu
jusque l age de 6 ans et puis plus rien jusque maintenant ...
et il na jamais voulu payé de pension alimentaire a ma maman
donc j aimerais savoir si a l heure actuel il est encore possible de lui réclamé quelque chose
ou si c'est trop tard
merci de votre réponse

Par **Claralea**, le **01/11/2011 à 19:15**

Bonsoir, effectivement, il est trop tard pour lui demander une pension alimentaire mais si vous
etes dans une situation très précaire, il vous doit "l'obligation alimentaire" et vous aussi vous
lui devez si votre mère n'a pas fait le necessaire pour faire acter que votre père ne subvenait
pas à vos besoins.
Lisez ce site qui vous l'expliquera [http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/285-
obligation-alimentaire-et-pension-entre-parents-et-enfants](http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/285-obligation-alimentaire-et-pension-entre-parents-et-enfants)

Par **mabelle12**, le **01/11/2011 à 19:18**

merci beaucoup pour votre réponse
bonne soirée